

O Jardin des Halles à Saint-Jean-de-Védas. 32 logements abordables en BRS réalisés par FDI Promotion.



**CO'giter**

# Logement: des solutions pour tous

Face à la crise nationale du logement, qui frappe Montpellier comme toutes les villes de France, la Métropole met en œuvre une action volontariste, en faveur des jeunes, des actifs, des précaires, des ménages modestes ou de la classe moyenne, afin que chacun puisse trouver à se loger dignement. Alors que la Ville accueille du 24 au 26 septembre le 84<sup>e</sup> Congrès HLM, placé cette année sous le thème de l'innovation, l'ensemble des professionnels du secteur de l'immobilier et du logement ont été invités, dans le cadre d'ateliers menés tout au long de l'année, à réfléchir à de nouvelles solutions et initiatives pour poursuivre le travail engagé.

# 700

**C'EST LE  
NOMBRE**

DE LOGEMENTS ENGAGÉS  
DANS LE CADRE DU BAIL RÉEL  
SOLIDAIRE, POUR PERMETTRE  
L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ  
DU PLUS GRAND NOMBRE.



**LOGEMENT**

# Une mobilisation renforcée

Un an après le lancement du Plan d'Urgence Logement, la Métropole dresse un premier bilan satisfaisant. Le point avec Claudine Vassas-Mejri, vice-présidente, déléguée à l'Habitat, Logement et Parcours résidentiels, et Clara Gimenez, vice-présidente déléguée à la Politique de la Ville et à la Cohésion sociale.



**Claudine Vassas-Mejri,** lors de la pose de la 1<sup>re</sup> pierre de la Cité U Voie Domitienne.

## Agir pour le logement de façon globale et volontariste

« Face à la crise nationale du logement, la Métropole de Montpellier a enclenché une réponse globale, coordonnée et volontariste. Avec un Plan d'urgence sans précédent, décliné en plusieurs mesures (voir ci-contre), pour un montant de 100 millions d'euros afin de débloquer la construction et favoriser le logement pour tous. La Métropole s'engage ainsi dans un plan exceptionnel pour booster la construction de logements sociaux sur le territoire. Une action qui sera mise en lumière, du 24 au 26 septembre, par l'accueil à Montpellier du 84<sup>e</sup> Congrès HLM (voir p.21). La Métropole s'empare aussi de tous les dispositifs disponibles d'accès au logement. En direction des travailleurs essentiels (voir p.18), par la signature d'une convention avec le groupe CDC Habitat, afin d'offrir une offre locative intermédiaire, mais aussi en direction des ménages, pour favoriser l'accès à la propriété. L'Office Foncier Solidaire a pris sa vitesse de croisière, avec près de 700 logements programmés dans la métropole dans le cadre du Bail Réel Solidaire (voir p.16-17). Nous encourageons également l'amélioration de l'habitat ancien privé. Avec notamment des aides financières de l'ANAH et de la Métropole pour rénover et louer à un prix modéré avec des avantages fiscaux pour le propriétaire bailleur à la clé. »

## Accompagner les plus précaires

« Depuis 2018 et suite à sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'État, Montpellier Méditerranée Métropole est territoire de mise en œuvre accélérée du Logement d'abord. Un dispositif qui a pour ambition de réduire significativement le sans-abrisme en privilégiant l'accès direct à un logement pour les personnes en grande précarité. Aujourd'hui dans sa deuxième phase, ce plan s'articule autour de plusieurs axes. Avec notamment une amélioration de la connaissance des publics et des besoins, pour répondre par des actions précises et adaptées. Mais aussi avec la production de logements abordables et adaptés, dont la construction d'ici 2027 de 11 nouvelles résidences sociales réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain (voir p.19). Le pari d'un accès direct au logement pour les personnes sans-abri peut être remporté lorsque des moyens nécessaires sont mobilisés pour accompagner les personnes au plus près de leurs besoins. C'est tout l'enjeu du dispositif Bail d'abord, qui a permis en 2023 à 18 personnes de glisser vers un bail autonome, en mobilisant autour d'elles une synergie entre les secteurs social, sanitaire et médico-social. Avec en parallèle la mise en place d'un travail de prévention et d'orientation pour éviter les ruptures de parcours. Autant de mesures qui visent à offrir des réponses concrètes à une crise du logement que nous refusons de voir s'installer comme une fatalité. »



**Clara Gimenez,** lors de la signature de la convention entre la Métropole et CDC Habitat.

**DES MESURES POUR TOUS**

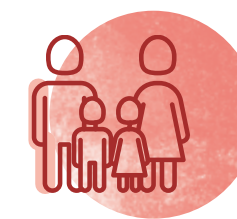
# Plan d'urgence pour le logement

100 M€ ont été mobilisés par la Métropole de Montpellier pour débloquer la construction et le marché du logement sur le territoire. Un plan décliné en plusieurs mesures prioritaires. Sélection.

## ACCÉLÉRER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX



- Augmenter la part de logements sociaux dans les opérations d'aménagement pour loger les travailleurs essentiels.
- 20 M€ en 2023 et 2024 mobilisés par la Métropole pour soutenir les bailleurs sociaux. Un soutien multiplié par 5.



## LOGER DIGNEMENT LES MÉNAGES MODESTES ET LA CLASSE MOYENNE

- Pour se loger au plus près de son emploi, à des loyers plafonnés, inférieurs de 10 ou 15 % du prix du marché, le logement intermédiaire se développe notamment en direction des travailleurs essentiels.
- Mis en place dans le quartier Celleneuve (Montpellier) pour lutter contre l'habitat indigne, le permis de louer oblige le bailleur à faire une déclaration préalable à la mise en location. Étendu sur Figuerolles, il va l'être prochainement sur d'autres quartiers de la Ville et de la Métropole.

## RENDRE L'ACCESSION ABORDABLE



- Augmenter la part de logements abordables de 17 % à 22 % en ZAC en développant le BRS. 6 M€ mobilisés par l'OFS pour construire 700 logements sur 2023 et 2024.
- Soutenir les opérations de réhabilitation en BRS pour développer les projets dans les centres des villages et les faubourgs avec la mobilisation de 1 M€ par an pour la Métropole.

## ENCOURAGER LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS EXISTANTS



- Doublement de l'aide « Plan Climat » pour financer les travaux de rénovation thermique (6 M€ supplémentaires sur 3 ans) avec une aide Plan Climat portée de 1 300 € à 2 600 € par logement rénové.



## LUTTER CONTRE LA SPÉCULATION

- Après la validation de l'encadrement des loyers à Montpellier par le Conseil d'État, accompagner les locataires à faire valoir leurs droits en cas de dépassement des loyers de référence.



## LOGER LES PLUS FRAGILES

- Dans le cadre du Plan Logement D'abord qui a pour ambition de réduire le sans abris, 5 M€ pour la production de 11 nouvelles résidences sociales en 5 ans.





18 juillet : pose de la première pierre des résidences Le Swing, Glenn Miller et Frank Sinatra, sur la ZAC du Castelet à Clapiers, en présence notamment de Claudine Vassas-Mejri, présidente de l'OFS, et d'Éric Penso, maire de Clapiers.

© OFS

**BAIL RÉEL SOLIDAIRE**

# Permettre l'accession à la propriété du plus grand nombre

Acheter son logement avec une décote de l'ordre de 30 % ou plus par rapport au marché ? C'est possible désormais dans la Métropole de Montpellier, grâce au Bail Réel Solidaire. Ce nouveau dispositif d'accession à la propriété permet – sous conditions – d'acheter sa résidence principale à prix réduit en se basant sur un principe de dissociation du foncier (le terrain) et du bâti (le logement).

**Plus de 30 % d'économie par rapport au prix du marché**

Désormais proposé sur de nombreux programmes immobiliers, neufs ou réhabilités, le dispositif, déjà populaire à Paris, Bordeaux ou Lyon, a séduit, en un an d'exercice, plus d'une centaine de ménages. Le principe est simple : l'Organisme Foncier Solidaire (OFS), qui porte le dispositif, achète le terrain et y fait réaliser ou réhabiliter des logements. Il reste propriétaire du terrain tandis que le bâti est cédé au ménage qui en devient propriétaire. L'acquéreur du logement verse tous les mois une redevance locative pour son occupation dans le cadre

d'un bail de 99 ans. Avec la possibilité à tout moment de revendre son bien.

**Des critères élargis pour la commission d'attribution**

Pour exemple, le premier contrat BRS portait sur l'acquisition d'un appartement de 85 m<sup>2</sup> dans le quartier Port Marianne, estimé sur le marché libre à 500 000 euros et acquis par ses propriétaires, via le dispositif de la Métropole, pour 249 000 euros. Autre exemple, le montant d'un T2, dans le même quartier, proposé via le dispositif à partir de 129 000 euros, ou d'un T3 à 194 000 euros. Parmi les conditions indispensables pour bénéficier du dispositif : être primo-accédant, vivre ou travailler sur le territoire de la Métropole, relever des plafonds de ressources largement augmentés qui ouvrent le dispositif à de nombreux actifs et voir son dossier accepté par la commission d'attribution en fonction de plusieurs critères de priorité (métiers essentiels, sortie du parc locatif social, famille monoparentale...).

[ofs-montpellier.fr](https://www.ofs-montpellier.fr)

**4 000 LOGEMENTS SUR 10 ANS**

Lancé à l'initiative de la Métropole en 2022, pour créer les conditions d'une accession à la propriété abordable et pérenne pour le plus grand nombre, l'Organisme Foncier Solidaire (OFS) associe également ses communes membres, le Groupe Altémed (Serm-SA3M et ACM Habitat), FDI Habitat, CDC Habitat Social (filiale de la Caisse des dépôts) et SFHE-Groupe Arcade. Il a été agréé par le Préfet de Région le 23 juin 2022 et est présidé par Claudine Vassas-Mejri, maire de Castries, vice-présidente de la Métropole, déléguée à l'Habitat, au Logement et aux Parcours résidentiels. À terme, ce sont 4 000 logements en BRS que proposera l'OFS.



© Mag Architecture

**500 LOGEMENTS ENGAGÉS EN 2024**

## Logements neufs et réhabilitations dans l'ancien

Du T2 au T5, plus de 300 logements en BRS ont été engagés depuis le début de l'année. Et ce, sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Avec une production majoritaire de logements neufs, mais aussi une part réservée de logements en acquisition rénovation dans l'ancien. Le tout à des prix abordables et en zones tendues. Pour exemple, la folie architecturale Oasis (photo), sur le secteur Ovalie, réservera 30 % de ses logements au dispositif BRS.

**ACCUEIL**

## Bienvenue à l'OFS



© L. Séverac

L'Organisme Foncier Solidaire de la Métropole de Montpellier, en charge du dispositif Bail Réel Solidaire, a désormais pignon sur rue. Dans ses élégants locaux de 100 m<sup>2</sup>, situés place de Thessalie (juste en face de la fontaine aux Éphèbes), l'équipe composée de Mahamane Sow, directeur, de Sophie Galliot, chargée de gestion, et de Fouad Zahir, responsable de projets immobiliers, vous accueille du lundi au vendredi, pour répondre à toutes vos questions. « Nous recevons plusieurs profils de visiteurs, explique Sophie Galliot. Les curieux, de passage, qui ont été intrigués par la vitrine. Mais aussi des personnes qui ont déjà entendu parler du dispositif et qui veulent des renseignements complémentaires. Et bien sûr, les ménages qui sont déjà en procédure d'achat et qui ont des questions sur les procédures d'agrément, de redevance... » Pourquoi acheter en BRS ? Les projets en cours ? Les modalités, les possibilités d'aide au financement ? L'équipe de l'OFS répond à toutes vos questions.

**[OFS – 205 place de Thessalie \(du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 14h à 17h\) – 04 22 91 06 43 – ofs-montpellier.fr](https://www.ofs-montpellier.fr)**

**TÉMOIGNAGE**

### « Le BRS nous a permis d'avancer sur notre projet »

« Nous sommes une famille de cinq personnes, avec trois enfants dont un en bas âge. Nous vivions en Bretagne, avec un projet d'achat d'une belle maison avec jardin. Entre-temps, on a déménagé à Montpellier et on s'est confrontés à la réalité du marché immobilier. Après un an de recherches, on a dû renoncer à notre projet de maison. On a cherché un appartement, mais là encore, ça restait difficile pour nous, autant dans le neuf que dans l'ancien. Et puis en visitant le salon de l'immobilier, des promoteurs m'ont parlé du dispositif BRS. Et après réflexion,

j'ai trouvé, malgré quelques contraintes, que c'était pour nous le dispositif le plus adapté et on s'est lancés. Notre dossier a été agréé, avec un apport de 25 000 euros et un accompagnement par le Crédit Agricole. Fin 2025, nous pourrions nous installer dans un très beau T5 de 100 m<sup>2</sup> à Clapiers, proche de mon lieu de travail et de la future ligne 5 de tramway. Le tout acheté grâce au BRS à 40 % moins cher que le prix du marché. Donc on peut vraiment dire que c'est un dispositif qui nous a permis d'avancer sur notre projet. » **R. Khemili, ingénieur.**



Les jardins de Toscane, Vestia Terra, à Vendargues.

# 100

**MÉNAGES DE LA MÉTROPOLE ONT DÉJÀ ACHÉTÉ LEUR LOGEMENT GRÂCE AU BRS.**



**INFIRMIÈRES, CONDUCTEURS DE TRAM, FORCES DE L'ORDRE...**

# Priorité aux travailleurs essentiels

Pour faciliter l'accès au logement des travailleurs essentiels, la Métropole mobilise les bailleurs du parc social comme ACM, son Office Foncier Solidaire <sup>(1)</sup> et conventionne avec CDC Habitat et Action Logement pour dédier des logements « intermédiaires » (de 15 à 50 % moins chers que le marché) aux personnels du CHU et de TaM notamment. L'idée : permettre de loger ces professionnels indispensables tout en accompagnant le développement économique et l'attractivité du territoire. Témoignages.

Aide-soignante à Montpellier depuis plus de 10 ans, M<sup>me</sup> Sow exerce un métier exigeant et indispensable. Elle commence régulièrement sa journée au CHU à 6h30. Parfois, elle termine après 21h... « J'ai besoin de pouvoir me reposer correctement. Mon ancien logement n'était pas adapté pour quelqu'un qui travaille en horaires décalés : trop bruyant, éloigné de l'hôpital, mal desservi par les transports... Je suis satisfaite qu'ACM ait pris en compte mes besoins, car maintenant j'habite dans un quartier plus calme, et il m'est beaucoup plus simple de me rendre directement au CHU en tramway », détaille-t-elle.

## Un site internet dédié

Concrètement, grâce à cette convention, des logements « intermédiaires » de CDC Habitat sont proposés aux travailleurs essentiels du territoire, notamment ceux du CHU et de TaM. Cela en avant-première et à un prix inférieur au marché, via une plate-forme dédiée. Sous certaines conditions de ressources, il est possible de trouver un T2 autour de 600 €/mois, ou un T4 autour de 1 000 € mensuels. Ainsi, Lluís Rigall Bordas, kiné au CHU, a pu s'installer dans un deux-pièces avec balcon à Grabels, pour 540 euros par mois (hors électricité). « Je souhaitais quitter ma colocation aux Aubes pour me rapprocher de l'hôpital. C'est une collègue infirmière qui m'a parlé de la possibilité d'être aidé dans ma recherche par le CHU, qui m'a ensuite orienté vers CDC Habitat. On m'a demandé mon budget, la zone recherchée et un dossier classique. Puis, on m'a assez vite proposé un appartement à Grabels, à proximité d'Euromédecine. Ce système facilite grandement la recherche de logement pour les agents hospitaliers, et il permet aussi d'économiser les frais d'agence. C'est super, je me considère chanceux ! », raconte le jeune professionnel de santé.



Lluís, kiné au CHU, a pu s'installer rapidement dans un T2 récent et lumineux, plus proche de son lieu de travail.

## Une offre en développement

Pour répondre à la tension immobilière, près de 700 logements locatifs intermédiaires seront livrés d'ici 2028. En parallèle, l'OFS métropolitain doit produire 4 000 logements en 10 ans. 43 projets vont être lancés dès cette année.

(1) Voir p.16-17.

Plus d'un tiers des conducteurs TaM vit en dehors de la métropole. Avec les projets en cours, nous avons besoin d'embaucher. Ces salariés démarrent souvent très tôt le matin, et peuvent terminer tard le soir... Nous avons tout intérêt à ce que nos salariés arrivent à se loger plus près de leur lieu de travail, afin qu'ils subissent moins de fatigue.

**Loïc Messner,**  
directeur de TaM

## Un travailleur essentiel

exerce une activité ne pouvant pas être assurée en télétravail, dans un secteur indispensable pour la continuité de la vie de la Nation. Cela inclut les infirmières, aides-soignants, médecins, agents hospitaliers et des EHPAD, publics ou privés. Les métiers de l'enfance en établissement public, les aides et auxiliaires de vie à domicile, les conducteurs de transports publics, les éboueurs, les forces de l'ordre et les pompiers professionnels sont aussi concernés.

**PLAN LOGEMENT D'ABORD**

# Des pensions de famille contre la précarité

Depuis 2020, près de 300 personnes issues de la rue ou de l'hébergement d'urgence, dont 96 enfants, ont intégré un logement grâce au dispositif Bail d'abord. Une initiative cofinancée par l'État et la Métropole. Reportage dans deux pensions de famille sociales.

Quatre résidences sociales viennent d'ouvrir leurs portes : deux à Montpellier, une à Clapiers et une à Saint-Jean-de-Védas. « Ici, nous avons 25 logements conventionnés, dont six adaptés PMR, et des espaces communs : coin cuisine et salle de vie, potager partagé... Chaque résident accueilli, homme ou femme, dispose de son studio meublé de manière pérenne, via un bail reconductible tacitement. Il peut ainsi se poser au calme et se projeter plus sereinement. Nous assurons la gestion et l'animation, ainsi qu'un accompagnement à la vie quotidienne », détaillent Lison Germain et Daphné Leroy, hôtes de la pension de famille Frères Grimm dans le quartier Consuls de Mer à Montpellier. Les deux éducatrices spécialisées de l'association Habitat et Humanisme insistent sur l'aspect apaisé du lieu et les activités en commun, comme le repas collectif hebdomadaire. « J'ai connu des endroits horribles avant, avec du harcèlement et du vol. Je passe de l'enfer au paradis. Ici, c'est convivial et sécurisé. Avoir une résidence étudiante juste à côté, c'est super : on peut échanger et faire des activités avec les jeunes », témoigne Nicolas, pensionnaire. « C'est ça l'important, le lien



Le repas collectif hebdomadaire est préparé et partagé par les résidents de la pension « Le Patio ».

entre les gens, le vivre ensemble. On est en famille. Si on a besoin d'aide, les hôtes sont présentes. Sinon, on s'aide entre nous », ajoute sa voisine Paulette. À Saint-Jean-de-Védas, la pension Le Patio est gérée par l'association Gestare. « Le projet a été conçu conjointement avec Promologis dès le départ, tant sur le plan architectural que social. La résidence est 100 % PMR et BBC. Tous les mois, nous tenons un conseil de résidence, qui a le pouvoir de prendre des décisions sur la vie de la pension. Mais cela reste du logement personnel : les gens sont chez eux », explique Pierre Buisine, directeur de la structure. « Avant, je vivais dans ma voiture. Ici, c'est familial, on se sent entouré. J'ai connu l'endroit par l'association Paniers de l'espoir qui distribue de la nourriture aux SDF. J'espère pouvoir rester », raconte Jean-Jacques, qui vient d'arriver au Patio. « La pension est vraiment bien. C'est apaisant. On reprend confiance en soi et on se libère dans les activités créatives ou collectives. Cela ouvre des perspectives », confie Laure. L'objectif est de financer 11 nouvelles résidences sociales sur le territoire métropolitain d'ici 2027, tout en élargissant l'opération au parc privé via l'agence immobilière à vocation sociale (AIVS).



Patricia, ici dans sa chambre PMR, aux côtés de Daphné, hôte de la pension « Frères Grimm ».



**ATELIERS DU LOGEMENT**

# Faire émerger des propositions



Le 15 mars dernier, Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de la Métropole, a confié au groupe public Altémed la mission de faire émerger des propositions et des solutions concrètes, dans le contexte de la crise actuelle du logement, en fixant trois priorités : 1) soutenir la création par le réinvestissement urbain de logements adaptés aux besoins du territoire ; 2) optimiser les bâtiments déjà construits en accélérant la rénovation thermique ; 3) permettre de loger les plus précaires en trouvant des modèles innovants et des montages financiers nouveaux. Pour répondre à cette commande et aller plus loin

dans la recherche de solutions, plus de 300 professionnels ou acteurs engagés se sont ainsi mobilisés au cours d'une série d'ateliers organisés sur plusieurs mois. Plus de 130 propositions précises ont émergé de ce travail et ont été recensées dans un catalogue de solutions. Elles ont été ensuite discutées et améliorées lors d'une trentaine d'auditions avec des personnalités locales ou nationales. Ces propositions seront présentées à l'occasion du 84<sup>e</sup> Congrès HLM organisé à Montpellier du 24 au 26 septembre. La Métropole pourra ainsi retenir, pour mise en œuvre, les plus pertinentes pour notre territoire.

[altemed.fr](http://altemed.fr)

« Face aux enjeux actuels en matière de logement, il y a une vraie nécessité que les collectivités, l'État et l'ensemble des professionnels de la filière se mobilisent pour trouver des réponses »

Sylvia Pinel, ancienne ministre du Logement, lors de son audition le 30 juin, dans le cadre des ateliers Altémed.



## C'EST LE NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX ATELIERS ALTÉMED :

professionnels ou acteurs engagés pour le logement, réunis dans huit groupes de travail et plus de 50 réunions organisées entre le mois de mars et le mois de juin dernier.

### TÉMOIGNAGE

## « Confronter les points de vue »

« Je suis intervenu dans le cadre de l'atelier de travail "Comment produire des logements attractifs en maîtrisant leurs coûts"... Je considère que cette initiative était particulièrement novatrice quant au nombre d'acteurs réunis et leur diversité qui ont permis de confronter des points de vue des différentes professions qui concourent à l'acte de bâtir. Pas toujours d'accord, mais soulever des divergences alimente la réflexion globale et aboutit à un consensus, ce qui s'est traduit dans notre atelier. »



Pierre Raymond, directeur Régional Occitanie-Méditerranée, Sogeprom-Pragma participant aux ateliers Altémed.

© DR

**84<sup>e</sup> CONGRÈS HLM**

# Un congrès pour l'avenir

20 000 congressistes en trois jours. Du 24 au 26 septembre, Montpellier accueille la 84<sup>e</sup> édition du Congrès HLM, l'événement annuel du secteur HLM. Il rassemble les décideurs des organismes HLM de toute la France autour de réflexions sur les grandes orientations et priorités d'actions pour le secteur du logement. Trois questions à Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, organisatrice du Congrès.



© Mathieu Deimestre



Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, organisatrice du Congrès.



© Guillaume Robbe

Rencontres, débats... Le Congrès HLM se tiendra cette année au Parc des Expositions de Montpellier.

### Un nouveau gouvernement se met en place. Quels enjeux pour ce 84<sup>e</sup> congrès dans le contexte actuel ?

Emmanuelle Cosse : À l'heure où nous échangeons, nous n'avons pas encore de gouvernement de plein exercice, mais seulement la composition de l'Assemblée nationale. Dans une grande partie des rangs de l'hémicycle, on trouve des députés convaincus qu'il faut que l'État revienne autour de la table des discussions sur le logement. Nous voulons que le congrès de Montpellier soit l'occasion de montrer qu'une relance par le logement social est possible.

### Le congrès est placé sous le thème de l'innovation. Quelles pistes explorer pour sortir de la crise du logement ?

E.C. : Nous allons nous intéresser et mettre en valeur toutes les innovations : techniques, sociales, environnementales, organisationnelles, sociétales, partenariales... Les organismes de logement social, en locatif comme en accession, sont des acteurs qui ont toujours cherché à répondre aux défis de leur époque. Nous avons aujourd'hui l'obligation de nous adapter aux nouvelles données environnementales, démographiques, sociologiques. Nous avons aussi le devoir de faire bouger les imaginaires urbains, de recoudre la ville, de la réinventer aux côtés de ses habitants, alors que les réhabilitations se multiplient et que les paysages se transforment sans se déplacer. Sans nier les difficultés, le thème de ce congrès est volontairement optimiste, dans un contexte économique et politique très difficile. C'est une façon de dire que nous n'allons pas céder à la résignation ou à la fatalité.

### Votre regard sur l'action et les initiatives des territoires, comme celui de Montpellier, pour répondre aux attentes en matière de logement ?

E.C. : Les initiatives comme celles de Montpellier sont essentielles. Je demande depuis des mois le retour de l'État dans les politiques du logement, mais cela doit se combiner à une grande alliance avec les territoires. Chacun dans ses compétences, nous avons besoin que tous les acteurs publics poussent dans le même sens pour soutenir, piloter, réguler un secteur vital pour nos concitoyens. Ce que montre Montpellier avec d'autres territoires, c'est qu'en matière de logement nous avons d'abord besoin d'ambition !

[union-habitat.org](http://union-habitat.org)